ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET
Rue du Village 3 – 4590 OUFFET
086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **mardi 13 septembre 2022 à 18H00 à la Maison communale d'OUFFET**

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation

SEANCE PUBLIQUE :

1) GAL du Pays des Condruzes - Programmation LEADER 2023-2027 – Approbation de l'appel à candidature : Décision à prendre
2) Association de projet « Promotion Sociale Ourthe-Vesdre-Amblève » - Approbation des comptes 2021 et du rapport d'activité de l'année scolaire 2021-2022 : Décision à prendre
3) FINIMO - - Marché public de fourniture d'électricité 2023-2025 – Adhésion de la Commune d'Ouffet et approbation du Cahier Spécial des Charges : Décision à prendre.
4) ORES – « Service Lumière » pour l'entretien de l'éclairage public – Adhésion de la Commune d'Ouffet : Décision à prendre
5) Comptabilité communale – Vérification de l'encaisse du Receveur au 30/06/2022 : Information
6) Comptabilité fabricienne – Budgets ex. 2023 des Fabriques d'Eglise : décision à prendre
7) Règlement complémentaire de circulation routière – Rue de Temme – Marquage d'une zone d'évitement à son carrefour avec la rue aux Oies (côté salle communale) : Décision à prendre
8) Règlement complémentaire de circulation routière – Rue aux Oies – création d'un îlot central : Décision à prendre
9) Dossier PCDR - FP 1.4. – Liaisons douces intervillageoises et intercommunales – Convention-exécution 2022 – Approbation : Décision à prendre
10) Appel à projet 2022 « Cœur de village » : approbation du dossier de candidature modifié : Décision à prendre
11) Police : divers arrêtés pris depuis le 08/08/2022 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

NEANT

Ouffet, le 05/09/2022

Par le Collège,

La Directrice générale ff,
(S) Hélène PREVOT

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX